

Sujet : [INTERNET] Arrêté ouverture clôture chasse 2021/2022

Date : Mon, 3 May 2021 21:25:52 +0200

De : fanny brouté

Les demandes de destruction de blaireaux sont de plus en plus fréquentes en France .

Avant d autoriser sa destruction , il faut en permettre sa chasse dès le 15 mai.